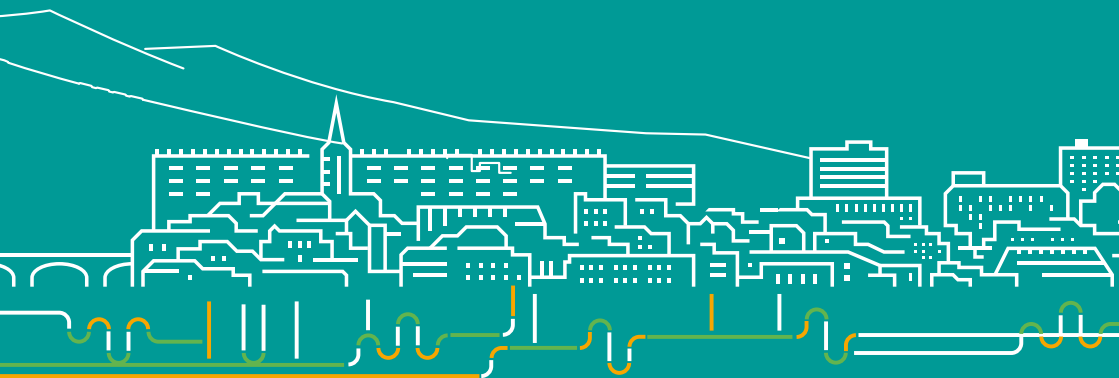


Réseau de chauffage urbain de Meylan

# Guide pratique pour les abonnés et usagers



# Bienvenue

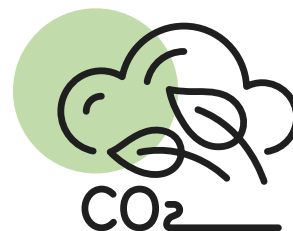
Une question concernant le fonctionnement du réseau ou la gestion de votre contrat ? Ce guide vous apporte des éléments de réponse. Notre équipe est à votre disposition pour vous accompagner :  
[contact.meylan@groupe-coriance.fr](mailto:contact.meylan@groupe-coriance.fr)



## Sommaire

3. LES ATOUTS DU RÉSEAU
4. LE RÉSEAU DE CHALEUR DE MEYLAN
5. LES ACTEURS
6. COMMENT FONCTIONNE UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?
7. PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR
8. QUELLE ÉNERGIE POUR VOUS CHAUFFER ?
9. RÉSEAU PRIVÉ ET RÉSEAU PUBLIC
10. FACTURATION ET TARIFS
12. CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX
13. ÉCO-GESTES
14. S'INFORMER
15. CONTACTS

## LES ATOUTS DU RÉSEAU



### UNE SOLUTION DURABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Le réseau valorise une ressource locale et vertueuse, la récupération d'énergie, et participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. En réduisant drastiquement l'utilisation des énergies fossiles, le réseau évite les émissions de gaz à effet de serre. Il améliore ainsi la qualité de l'air et participe à la conversion énergétique du territoire.

### LA MAÎTRISE DU COÛT DE L'ÉNERGIE

Le tarif est compétitif et stable dans la durée puisqu'il n'est pas lié aux fluctuations des prix des énergies fossiles. Le réseau de chaleur bénéficie du taux de TVA réduit à 5,5 %. Il n'y a pas de frais d'entretien puisque Coriance assure l'entretien des matériels de production et de transport de la chaleur.



### UN CONFORT THERMIQUE GARANTI

La conduite et l'exploitation du réseau sont assurées par un personnel d'exploitation dédié joignable 24h/24. Les sous-stations sont régulièrement renouvelées. L'absence de chaudière dans les immeubles élimine les risques d'incendie et les nuisances sonores.

## LE RESEAU DE CHALEUR DE MEYLAN

Grenoble Alpes Métropole a choisi **Coriance**, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, pour créer puis exploiter un réseau de chaleur alimenté à **85 %** par la chaleur fatale du centre de valorisation énergétique des déchets Athanor.

Les travaux de création du réseau de distribution de la chaleur débuteront fin 2023 et le réseau de chaleur sera mis en service en 2024. Dans l'attente du raccordement, à horizon 2029, à la nouvelle unité d'incinération et de valorisation énergétique des déchets située sur le site d'Athanor, l'alimentation en chaleur se fera depuis l'incinérateur existant.

Le réseau desservira les quartiers des Aiguinards et de Mi-Plaine, ainsi que les projets privés, Paul-Louis Merlin (PLM), Rive Droite Réalisation (RDR) et Trignat. Le réseau de chaleur, d'une longueur de **11 km**, assurera la desserte en chaleur de bâtiments publics et de logements pour un cumul de consommation d'environ **23 GWh** par an.

L'utilisation d'une énergie vertueuse et locale, la valorisation énergétique des déchets, permettra d'éviter les émissions de **4 700 tonnes de CO<sub>2</sub>** chaque année.

Au-delà des bénéfices environnementaux, le réseau permettra aux abonnés et usagers de disposer d'un prix de la chaleur compétitif et stable dans la durée, décorrélé du prix des énergies fossiles.

Coriance assurera un suivi et une optimisation du fonctionnement du réseau afin de garantir la continuité du service tout en veillant à sa performance environnementale.



## LES ACTEURS



**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**  
Autorité délégante



**LE GROUPE CORIANCE**  
Coriance a été choisi en tant que délégataire de service public pour la création, la gestion et l'exploitation du réseau.



**GRENOBLE ALPES CHALEUR - MEYLAN**  
représente le réseau de chaleur de Meylan



### Les Abonnés

Gestionnaires des bâtiments raccordés au réseau (syndics, bailleurs, conseils syndicaux, établissements publics, entreprises...)



### Les Usagers

Bénéficiaires finaux du réseau (locataires ou propriétaires)

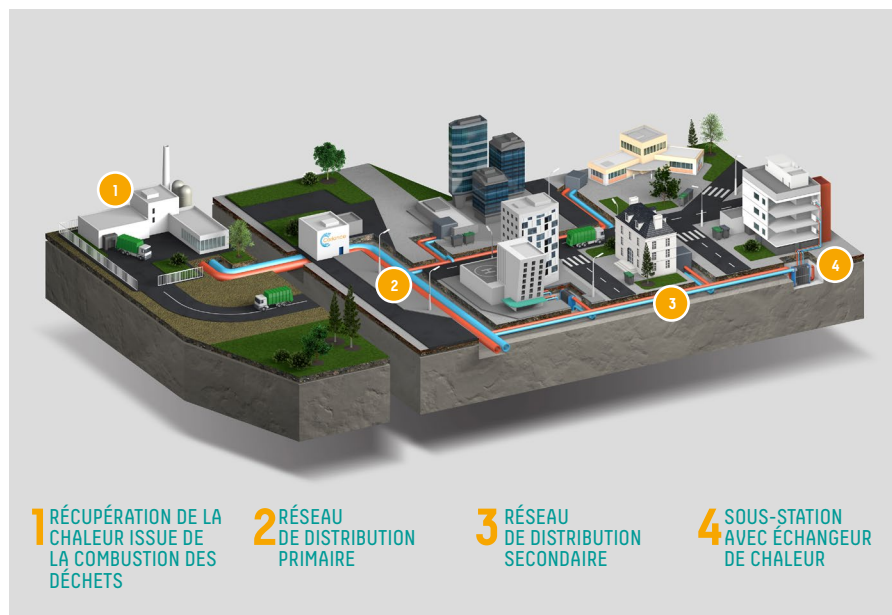
### LE SERVICE PUBLIC S'ORGANISE AU TRAVERS DE TROIS DOCUMENTS :

**Le contrat de délégation de service public** précise les obligations de Grenoble Alpes Chaleur Meylan pour le service public de chauffage urbain..

**Le règlement de service** définit les modalités de livraison de la chaleur aux abonnés et les services aux usagers.

**La police d'abonnement**, souscrite par l'abonné, précise l'ensemble des conditions de fourniture de la chaleur. La puissance souscrite déterminée contractuellement, peut ensuite être révisée dans les conditions précisées par le règlement de service.

## COMMENT FONCTIONNE UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?



Un réseau de chaleur est un chauffage central à l'échelle d'une ville ou de plusieurs villes. Appelé également **chauffage urbain**, il permet de **fournir de la chaleur** aux bâtiments raccordés pour les besoins **en chauffage et en eau chaude sanitaire des usagers**. Un réseau de chaleur se compose de deux parties : **le réseau public (ou primaire)** et **le réseau privé (ou secondaire)**. Le réseau public produit et achemine la chaleur **jusqu'aux pieds des bâtiments**, dans un local dédié que l'on appelle « **sous-station** ».

Le réseau privé la distribue à l'intérieur des immeubles. L'exploitation et la maintenance du réseau privé est distincte du réseau public, ces deux réseaux ne sont pas gérés par les mêmes entités. Coriance a la charge de la fourniture de chaleur sur le réseau public. La limite de fourniture se situe juste après l'échangeur de chaleur situé dans la sous-station. L'abonné est en charge des installations du réseau privé, il peut en confier la charge à un exploitant que l'on appelle « **exploitant secondaire** ».

## PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR



### CHAUFFERIE :

- sous-station d'échange 8 MW (entre le réseau principal et celui de Meylan)
- appoint et secours assuré par une chaufferie gaz de 14 MW

### UNITE D'INCINERATION ET DE VALORISATION ENERGETIQUE :

- 85 % de taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)



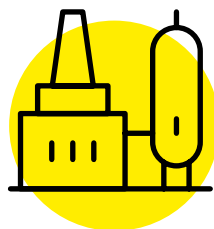
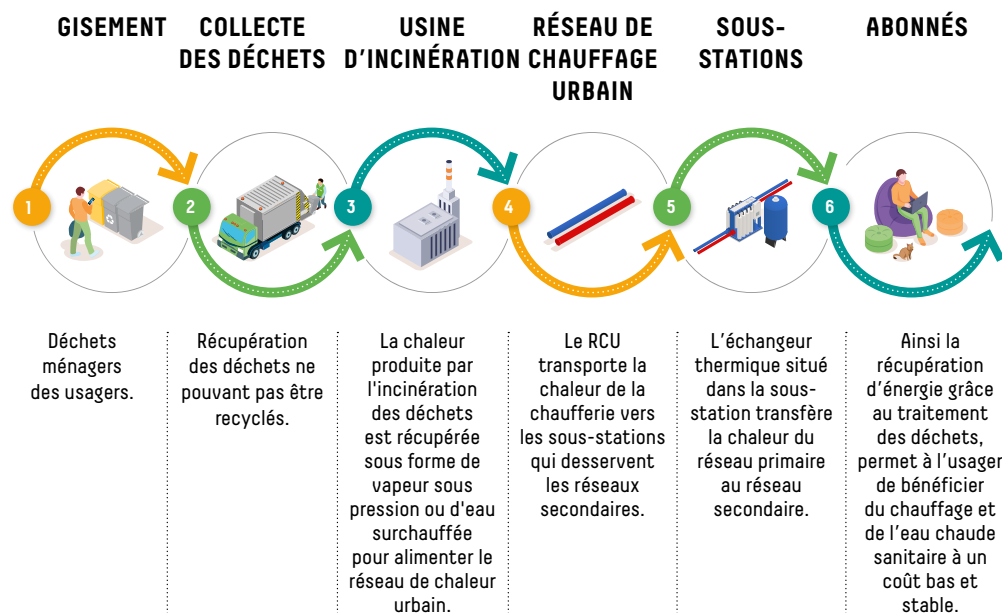
LA PRODUCTION DE CHALEUR SERA ASSURÉE À PARTIR DE LA CHALEUR ISSUE DE LA VALORISATION DES DÉCHETS DE L'USINE ATHANOR

- Réseau de chaleur
- Projets de logements neufs
- Moyens de production

## QUELLES ÉNERGIES POUR VOUS CHAUFER ?

### LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

La valorisation énergétique consiste à récupérer la chaleur dégagée par la combustion des déchets. Cette chaleur, récupérée initialement sous forme de vapeur sous pression ou d'eau surchauffée, peut ensuite être utilisée pour alimenter un réseau de chaleur.



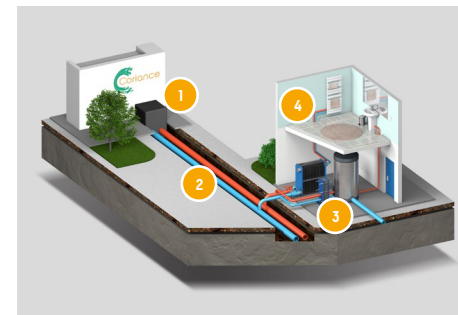
### LE GAZ

Les chaudières au gaz sont utilisées en appoint et/ou en secours de manière à toujours garantir à nos abonnés et usagers le service de chauffage et d'eau chaude.

## RÉSEAU PRIVÉ ET RÉSEAU PUBLIC

Dans les sous-stations implantées dans les bâtiments raccordés, la limite de la délégation de service public se situera après les échangeurs de chaleur.

- 1 INSTALLATION DE PRODUCTION DE CHALEUR/CHAUFFERIE
- 2 RÉSEAU DE DISTRIBUTION PRIMAIRE
- 3 SOUS-STATION AVEC ÉCHANGEUR DE CHALEUR
- 4 RÉSEAU DE DISTRIBUTION SECONDAIRE



### QUELLES RESPONSABILITÉS ?

#### RÉSEAU PRIMAIRE / PUBLIC

Production et distribution de la chaleur jusqu'aux brides aval des échangeurs

#### Coriance / Grenoble Alpes Chaleur Meylan :

Conduit et entretient les ouvrages et installations nécessaires à la production, au transport et à la distribution de la chaleur aux abonnés.

Garantit la fourniture de chaleur nécessaire au chauffage des bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire conformément à la police d'abonnement.

Assure le comptage de l'énergie livrée en sous-station.

Se charge des travaux de renouvellement et de gros entretiens des équipements publics (échangeur, régulation primaire, compteur d'énergie, etc).

#### RÉSEAU SECONDAIRE / PRIVÉ

Distribution de la chaleur aux usagers au sein des bâtiments raccordés

#### L'abonné :

Met gratuitement à la disposition de Coriance / Grenoble Alpes Chaleur Meylan le local accueillant la sous-station.

Assure l'exploitation, le contrôle, la sécurité des installations secondaires depuis les brides aval de l'échangeur jusqu'aux usagers.

Fournit l'électricité nécessaire au fonctionnement des équipements.

Assure le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement des installations secondaires.



## CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX PRIVÉS

Afin de rendre un service de qualité à l'utilisateur, Coriance assure un rôle de conseil proactif, visant la parfaite articulation entre les ouvrages et équipements du réseau public et les réseaux privés, ainsi que la maîtrise énergétique.

### PRÉCONISATIONS POUR L'ENTRETIEN DES RÉSEAUX PRIVÉS

**Garantir la qualité de l'eau** des circuits secondaires pour limiter tous risques d'entartrage et de corrosion (exemple : mise en place d'un adoucisseur et traitement filmogène pour les canalisations en galva, ...).

**Prévoir un robinet de lavage** de la sous-station, avec raccord au nez.

**Mettre en place un dispositif anti-retour des eaux** (disconnecteur ou clapet) pour le remplissage de l'installation de chauffage ainsi que pour le robinet de lavage présent en sous-station.

**Mettre en œuvre un désemboueur** (filtration des boues).

**Prendre des mesures** pour ne pas provoquer d'élévation de température gênante dans les pièces d'habitation contiguës à la sous-station.

### PRÉVENTION DE LA LÉGIONNELLE

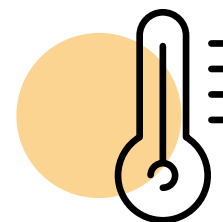
Les légionelles sont des bactéries présentes naturellement dans l'eau et les sols humides. L'eau stagnante et une température comprise entre 25 et 45°C favorisent le développement des légionelles. Il est donc conseillé de demander à son exploitant secondaire d'avoir un suivi rigoureux de la température de distribution. Et si nécessaire de procéder à des analyses de détection de légionelles.



## ÉCO-GESTES

Pour réduire sa consommation d'énergie et faire des économies, adoptons quelques gestes simples qui permettent de préserver non seulement sa qualité de vie mais également l'environnement.

Plus d'informations sur le site de l'ADEME : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



### LE CHAUFFAGE

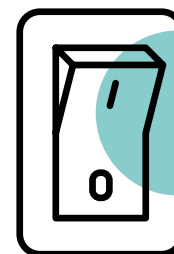
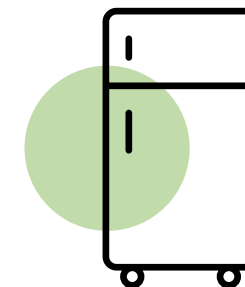
Un degré de moins sur la température de chauffage de votre logement équivaut à une économie d'énergie de l'ordre de 7 %.

- Ne couvrez pas les radiateurs et convecteurs
- Bloquez les entrées d'air froid (hors ventilation)
- Adaptez vos besoins en chauffage à votre rythme de vie
- Évitez les chauffages mobiles

### L'ÉLECTROMÉNAGER

À partir d'un demi-centimètre de givre, le réfrigérateur consomme 30 % en plus.

- Placez congélateur et réfrigérateur loin des sources de chaleur ou de froid
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur régulièrement
- Privilégiez les heures creuses
- Couvrez vos plats lors de la cuisson



### L'ÉLECTRICITÉ

Trois ampoules de 75 W allumées pendant une soirée consomment autant d'électricité qu'une lessive à 60°.

- Éteignez la lumière en quittant la pièce
- Évitez l'halogène, très gourmand en énergie
- Nettoyez vos ampoules régulièrement
- Débranchez les chargeurs après usage

## S'INFORMER

### LE SITE INTERNET

Afin de faciliter l'accès à l'information sur le réseau de chaleur de La Ville de Meylan, le site : [www.grenoblealpes-chaleur-meylan.fr](http://www.grenoblealpes-chaleur-meylan.fr) Vous y trouverez des informations sur l'histoire, le fonctionnement du réseau, les énergies utilisées ou encore des chiffres clés. Ce site s'adapte automatiquement à tous les supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones). Il sera mis à jour en fonction de l'actualité du réseau de chaleur.

### L'APPLICATION MOBILE



Disponible en téléchargement gratuit sur l'App Store et Google play, ou accessible par un lien depuis le site internet, l'application MON RESEAU

CORIANCE vous permettra de suivre en direct votre réseau : les actualités, les interventions en cours, les travaux, etc.

### VOTRE RÉSEAU EN DIRECT

Les interventions en cours sur le réseau de chaleur sont référencées dans la carte du réseau disponible sur le site Internet ou via l'application mobile MON RESEAU CORIANCE.

La carte géolocalise en temps réel les interventions en cours sur le réseau de chaleur : travaux d'entretien, travaux de sécurisation, etc.



### L'ESPACE CLIENT

Un espace client pour les abonnés du réseau de chaleur est disponible 24h/24 depuis votre navigateur internet à l'adresse :

[www.grenoblealpes-chaleur-meylan.fr](http://www.grenoblealpes-chaleur-meylan.fr)

Ce service permet à tout moment et en quelques clics de :

- Suivre votre consommation,
- Suivre vos demandes d'intervention,
- Consulter et télécharger l'historique de vos consommations et de vos factures,
- Effectuer toutes vos démarches en ligne. (Espace accessible avec des codes personnalisés transmis à chaque abonné par Coriance)



## CONTACTS

### VOUS CONSTATEZ UNE PERTURBATION ?

Si vous constatez un problème de chauffage, vous devez informer votre gardien ou le gestionnaire de votre bâtiment syndic, bailleur, conseil syndical.

C'est à lui que revient la charge de vérifier si le problème porte sur votre logement, le réseau privé (bâtiment) ou le réseau public.

Si la perturbation provient du réseau de chauffage urbain, le gestionnaire contacte Coriance / Grenoble Alpes Chaleur Meylan sur le numéro de téléphone d'astreinte afin qu'un technicien réalise l'intervention.

### NOUS CONTACTER



Par email

[contact.meylan@groupe-coriance.fr](mailto:contact.meylan@groupe-coriance.fr)



Par courrier

Coriance / Grenoble Alpes Chaleur Meylan  
10 allée Bienvenue  
93885 Noisy-Le -Grand Cedex

### LE MÉDIATEUR DE L'ÉNERGIE

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par nos services vous disposez de la possibilité de saisir le Médiateur National de l'Énergie par internet sur : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)

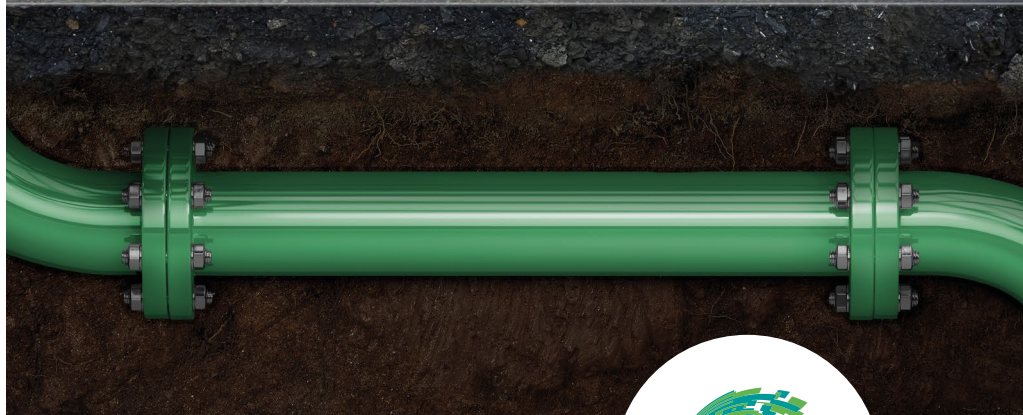
ou par écrit à l'adresse suivante :  
Médiateur national de l'Énergie  
Libre Réponse n°59252  
75443 Paris Cedex 09



# CHEZ **CORIANCE**, ON A LES BONS TUYAUX POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Nous construisons et développons des réseaux de chaleur et de froid urbains, alimentés localement en énergies vertes, pour accompagner les collectivités et les industries dans leur conversion énergétique.

**L'ÉNERGIE VERTE  
EST DANS NOTRE NATURE**



**#lesbonstuyaux**

Plus d'informations sur [groupe-coriance.fr](http://groupe-coriance.fr)   

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

